

RAPPORT ANNUEL 2022



Mesurer pour comprendre

SOMMAIRE

P. 4 _ L'Insee et la statistique publique

P. 5 _ L'édito du directeur général

P. 6 _ L'activité 2022 en chiffres

P. 8 _ Les enquêtes menées en 2022

P. 10 _ La présidence, du groupe
statistiques, du Conseil de l'Union
Européenne

P. 13

ÊTRE EN PREMIÈRE LIGNE SUR LES SOURCES DE DONNÉES

P. 14 _ Adapter les dispositifs
d'enquête

P. 16 _ Tirer le meilleur parti des
données

P. 18 _ Innover et faire évoluer

P. 19

FAIRE PARLER LES CHIFFRES

P. 20 _ Éclairer les temps forts de
2022

P. 22 _ Éclairer les enjeux sociétaux
sur le plus long terme

P. 26 _ Éclairer l'économie locale et
les politiques de la ville

P. 27

ALLER AU DEVANT DE TOUS LES PUBLICS

P. 28 _ Diffuser la culture statistique

P. 30 _ Développer l'accès aux
contenus numériques

P. 31

MUTUALISER ET CONSTRUIRE UNE STATISTIQUE PARTAGÉE

P. 32 _ La statistique publique
française en mouvement

P. 34 _ Contribuer à la statistique
publique européenne

P. 36 _ Agir à l'international

P. 37

LES MOYENS ET L'ORGANISATION DE L'INSEE

P. 38 _ Les missions et le budget
de l'Insee

P. 40 _ Les femmes et les hommes
de l'Insee

P. 42 _ L'Insee en régions

P. 44 _ Travailler à l'Insee

L'INSEE ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises pour éclairer le débat public et les décisions de tous.

L'Institut national de la statistique et des études économiques

L' Institut national de la statistique et des études économiques - l'Insee - a été créé par la loi de finances du 27 avril 1946 (art. 32 et 33), reprenant alors une activité de statistique publique qui s'était exercée sans discontinuité depuis 1833. Aujourd'hui, l'Insee est une direction générale du ministère de l'Économie et des Finances, engagé au service d'une économie forte et durable. L'institut est implanté dans l'ensemble du territoire français et ses employés sont des agents de l'État. Il est soumis aux règles de la comptabilité publique et ses crédits sont inscrits au budget général de l'État.

Travaille en toute indépendance professionnelle

L'Insee conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. Créée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, l'Autorité de la statistique publique veille au respect du principe d'indépendance dans « la conception, la production et la diffusion des statistiques publiques » (loi n° 51-711, art. 1). Le Conseil national de l'information statistique assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques publiques.

Contribue à la statistique européenne et internationale

Avec Eurostat, l'office de statistique de l'Union européenne (UE), et ses homologues de l'UE, l'Insee contribue à la construction du système statistique européen. Il participe



aussi aux travaux statistiques des organismes internationaux tels que l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Fonds monétaire international (FMI) ou l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Coordonne le service statistique public français

Le service statistique public (SSP) est composé de l'Insee et des services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine (éducation, santé, justice...). L'Insee coordonne ses opérations et décide avec les SSM des méthodes, des normes et des procédures pour établir les statistiques et leur publication.



**JEAN-LUC
TAVERNIER**
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'INSEE

*Être à la hauteur des enjeux dans un environnement tourmenté :
c'est le défi réussi de l'Insee décrit par ce rapport au fil des pages.*

En 2022, la crise sanitaire s'est estompée mais une nouvelle crise, géopolitique et économique, a fait irruption dans notre quotidien avec la guerre en Ukraine. À nouveau, l'Insee a adapté son appareil d'analyse conjoncturelle et son système d'observation pour suivre au plus près la transmission des prix de l'énergie et d'autres matières premières aux prix au détail, et en aval les conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce contexte troublé, l'Insee a donc su développer dans des délais très resserrés de nouvelles enquêtes et de nouvelles analyses. Mais ce qui était programmé n'a pas pour autant pris du retard : ont ainsi été diffusés en 2022 les premiers résultats de l'enquête TeO2 sur les immigrants et les descendants d'immigrés, les projections régionales de population et les projections de population active ou des comparaisons internationales d'empreinte carbone. Cette dernière étude fait écho aux enjeux cruciaux liés à la crise climatique, sujet que l'institut va continuer à approfondir comme en témoignent le projet de comptes nationaux augmentés ou, pour son activité propre, le déploiement du plan Insee vert. L'institut a produit et commenté des statistiques innovantes, sur la situation des plus précaires

avec les résultats de l'enquête sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire, sur les difficultés éprouvées dans les démarches administratives ou encore sur les problèmes de trésorerie de titulaires de compte à la Banque Postale. L'innovation, c'est aussi la poursuite de l'investissement de l'Insee dans les datasciences avec de nouveaux cas d'usage de méthodes de *machine learning*, le lancement du réseau de datascientistes du service statistique public ou la plateforme Onyxia.

En 2022, l'Insee a été au rendez-vous des scrutins électoraux en assurant sa part du processus électoral, dont l'intégration réussie des procurations dans le Répertoire électoral unique. Il a également assuré la présidence du Groupe statistique du Conseil dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne. Grâce à une solide préparation et à un travail considérable au cours du premier semestre, l'institut a fait progresser la réflexion sur l'évolution du règlement 223, la loi statistique européenne, et a conclu un compromis avec le Parlement européen sur le très délicat règlement-cadre sur les statistiques agricoles.

C'est avec gratitude pour l'engagement des agents de l'institut et fierté pour le travail accompli que je vous invite à prendre connaissance de cet aperçu de nos travaux.

L'ACTIVITÉ 2022 EN CHIFFRES

ENQUÊTES

Conjoncture économique

20 000 ENTREPRISES
ENQUÊTÉES TOUS LES MOIS



2 250 MÉNAGES
INTERROGÉS TOUS LES MOIS

Entreprises

27
ENQUÊTES

222 000
ENTREPRISES
INTERROGÉES



Société

14 enquêtes

770 enquêteurs

90 000 personnes interrogées
par l'enquête Emploi chaque
trimestre



400 000
MÉNAGES
INTERROGÉS

Indice des prix

150 000
PRIX RELEVÉS PAR
LES ENQUÊTEURS



500 000
PRIX RELEVÉS
AUTOMATIQUEMENT

Recensement



5,4 MILLIONS
DE LOGEMENTS RECENSÉS

8 000
communes
concernées

25 500
agents
recenseurs



PUBLICATIONS

346

INFORMATIONS RAPIDES

4 NOTES ET **3** POINTS
DE CONJONCTURE

4 OUVRAGES
INSEE RÉFÉRENCE

84 PUBLICATIONS
COURTES NATIONALES

604 PUBLICATIONS
RÉGIONALES

ÉDITION DE **3** REVUES
COURRIER DES STATISTIQUES
STATÉCO
ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

18 ARTICLES
PUBLIÉS EN 2022 SUR
LE BLOG DE L'INSEE

COMMUNICATION ET SERVICE AUX USAGERS

Outils numériques



28,6 MILLIONS DE VISITES
 sur le site insee.fr

150 000
 vues sur le blog
 de l'Insee


87 400 ABONNÉS
 au compte Twitter @InseeFr

10 fils Twitter régionaux

39 000 abonnés
 au compte LinkedIn


103 000
TÉLÉCHARGEMENTS
 de l'application Insee Mobile
 depuis mi-2021

Médias


56 100
RETOMBÉES PRESSE
ET CITATIONS TOUS MÉDIAS CONFONDUS

Assistance aux usagers

71 500 DEMANDES REÇUES PAR COURRIEL


334 000
 APPELS TÉLÉPHONIQUES REÇUS

RELATIONS INTERNATIONALES

PARTICIPATION À


167 GROUPES
 INTERNATIONAUX,
 DONT 4/5 SONT EUROPÉENS


81 ACTIONS
 DE COOPÉRATION
 INTERNATIONALE

GRANDS RÉPERTOIRES

115,3 MILLIONS

DE PERSONNES INSCRITES
 AU RÉPERTOIRE NATIONAL
 D'IDENTIFICATION DES
 PERSONNES PHYSIQUES (RNIPP)

49,4 MILLIONS

de personnes
 inscrites au
 Répertoire électoral
 unique (REU)¹

13,3 MILLIONS

d'entreprises
 actives et
 14,9 millions
 d'établissements
 inscrits à Sirene

90 500

enregistrements
 actifs *Legal Entity*
Identifier (LEI)

1. Chiffre hors
 Nouvelle-Calédonie

LES ENQUÊTES MENÉES EN 2022

Auprès des ménages ou des particuliers



Conditions de vie

Enquête de conjoncture mensuelle
auprès des ménages (Camme)

Enquête Technologies de l'information
et de la communication (TIC)

Enquête Autonomie



Logement

Enquête Logement

Enquête trimestrielle sur les loyers
et les charges



Ressources

Enquête Statistiques sur les ressources
et conditions de vie (SRCV)

Enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS)



Recensement de la population



Emploi, qualification, insertion professionnelle, salaires

Enquête Emploi

Enquête Emploi – Mayotte

Enquête Entrée dans la vie adulte (EVA)

Enquête Compétences dans
la vie quotidienne et formation (FLV)

Autres enquêtes



Prix, pouvoir d'achat

Indice des prix à la consommation (IPC)

Enquête de comparaison
spatiale des prix (ECSP)

Enquête Parités de pouvoir d'achat (PPA)

Auprès des entreprises



Appareil productif

Enquête sectorielle annuelle (ESANE)

Enquête annuelle de production (EAP)

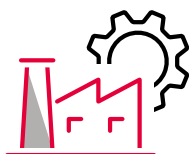
Enquête structurelle des entreprises mahoraises (ESEM)

Enquête Observation des prix de l'industrie et des services (OPISE)

Enquête européenne sur l'activité des filiales étrangères des groupes français (OFATS)

Enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces alimentaires (EMAGSA)

Enquête Système d'information sur les nouvelles entreprises (SINE et MICRO)



Entreprises et stratégies de marché, conjoncture

Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie

Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment

Enquête mensuelle de conjoncture dans les services

Enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail, et le commerce et la réparation d'automobiles

Enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros

Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment

Enquête mensuelle de conjoncture dans la promotion immobilière

Enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics

Enquête trimestrielle de conjoncture sur les investissements dans l'industrie



Environnement et développement durable

Enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)

Enquête sur les investissements dans l'industrie pour protéger l'environnement (Antipol)



Industrie

Enquête mensuelle de branche (EMB)

Enquête annuelle sur la filière aéronautique dans le Grand sud-ouest (FAS-GSO)

Enquête sur la sous-traitance



Tourisme

Suivi de la demande touristique (SDT)

Enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme



Système financier et financement de l'économie

Enquête annuelle crédit-bail



Emploi, insertion professionnelle, salaires

Enquête sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires (Ecmoss)



Innovation

Enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les entreprises

Enquête sur les technologies de l'information et de la communication dans les très petites entreprises (TPE)

LA PRÉSIDENTIE DU GROUPE STATISTIQUES DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE



Pour l'Insee, la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) a consisté à assurer la présidence du groupe Statistiques du Conseil de l'Union européenne.

Mieux mesurer l'usage des pesticides par les agriculteurs européens, préparer la mise en place des comptes des institutions européennes, permettre l'accès de la statistique publique à des données d'acteurs privés dans le cadre de la révision de la loi statistique européenne : tels sont les trois principaux sujets qui ont occupé l'Insee en assurant cette présidence.

« Une telle Présidence n'arrivant qu'une fois tous les 14 ans, l'enjeu fut important pour l'Insee et plus largement le Service statistique public. Elle fut l'occasion de faire avancer à la fois les chantiers législatifs en cours mais aussi de porter une vision de la statistique européenne. »

JEAN-LUC TAVERNIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSEE

Le pilotage de la négociation de deux règlements

Le règlement-cadre sur les statistiques agricoles (SAIO)

Ce règlement établit notamment des indicateurs sur l'usage des pesticides par les agriculteurs dans l'Union européenne.

Ce dossier en était à la dernière étape des négociations : celle qui consiste à négocier avec le Parlement européen au nom du Conseil de l'Union européenne sous l'égide de la Commission européenne (les trilogues). La recherche de compromis s'est avérée difficile pour l'Institut, la principale difficulté ayant consisté à concilier la demande croissante de statistiques attendues dans des délais toujours plus courts et les moyens que les Instituts nationaux de statistique de l'Union européenne peuvent mettre en face, tout en limitant la charge qui pèse sur les agriculteurs. Un accord a toutefois été atteint avec le Parlement avant la fin de la Présidence française, qui prévoit la mise en place d'un suivi annuel de l'usage des pesticides dans l'agriculture, à



l'issue d'une période transitoire. Cet accord a été voté à l'unanimité par les États membres, puis voté par le Parlement avec 555 voix en sa faveur. Le règlement a ainsi pu être adopté à l'automne 2022.

La révision à mi-parcours du règlement sur les comptes nationaux

La Commission européenne a adopté la proposition de révision de règlement sur les comptes nationaux fin 2021. L'Insee a donc eu à conduire la première étape des négociations, qui s'est déroulée au sein du groupe Statistiques. La Commission a proposé de réviser le règlement principalement sur deux points : diminuer les délais de transmission des données par les États membres et rendre obligatoire l'envoi, jusqu'alors optionnel, des données et métadonnées. L'Insee a trouvé un compromis qui a fait l'objet d'un accord du groupe Statistiques : par rapport à la proposition initiale, ce dernier « donne plus de flexibilité aux Instituts nationaux de statistique européens, explique Yaëlle Hausseux, responsable de la Division Concepts, méthodes et évaluation des comptes nationaux, et autorise des dérogations permettant un délai d'adaptation aux pays qui en ont besoin ». Surtout, le compromis ouvre la

voie à la mise en place de comptes des institutions européennes, pour mesurer la dette créée directement au niveau européen à la suite de la crise sanitaire. Sur cette base, les États membres ont adopté à l'unanimité un compromis qui a ouvert la voie à la tenue de trilogues au second semestre 2022, sous Présidence tchèque, et à l'adoption du texte révisé en avril 2023.

La préparation d'un règlement européen (l'équivalent de nos lois nationales au plan européen) proposé par la Commission européenne est un long processus où les députés du Parlement européen et les 27 États membres de l'Union européenne ont chacun leur mot à dire. Préparer un règlement statistique ne fait pas exception : cela implique de nombreux acteurs et une large concertation. Les trois principaux dossiers qu'a eu à traiter l'Insee pendant la Présidence française étaient à trois stades différents de ce processus qui s'étend en moyenne sur un an et demi.



Le lancement d'une révision de la loi statistique européenne

L'Insee a joué un rôle important dans les réflexions préalables au processus législatif lancées par Eurostat sur la révision de la loi statistique européenne. Compte tenu du caractère très transversal de ce règlement qui régit le développement, la production et la diffusion des statistiques européennes, les discussions ont impliqué directement les Présidents et Directeurs généraux des Instituts nationaux de statistique (INS). L'Insee les a ainsi accueillis à Lyon en avril 2022 pour discuter des éléments à inclure dans la révision. Les points de vue ont convergé autour de deux objectifs principaux : l'accès aux données privées à des fins de production statistique d'une part, le partage de données entre INS d'autre part. Le règlement révisé devrait permettre aux statisticiens européens d'accéder plus facilement aux sources de données privées et ainsi d'éclairer plus efficacement les problématiques économiques, sociales et environnementales.

La diffusion continue d'informations aux publics

Au-delà des travaux sur les règlements européens, l'institut a profité de la PFUE pour sensibiliser le public aux enjeux européens de ses missions. D'abord avec le site officiel de la Présidence : eu2022.insee.fr a présenté tout au long du semestre les actualités, les avancées législatives et des informations pratiques destinées à tenir informés les collègues européens. Le site insee.fr a également mis à disposition de nombreuses études et publications sur la place de la France dans l'Union européenne, auxquelles les Services statistiques ministériels ont largement contribué. Deux articles ont été publiés sur le blog de l'Institut, pour apporter des éclairages sur les enjeux de la statistique européenne, et les avancées obtenues à l'issue des 6 mois de Présidence.

« L'Insee a joué un rôle crucial dans la Présidence du groupe de travail du Conseil sur les statistiques ; cela s'est traduit par l'avancée et l'aboutissement de plusieurs dossiers législatifs. Au-delà, il y a également un pouvoir d'influence que la Présidence peut mobiliser, par exemple en animant plus généralement la réflexion du Système statistique européen sur certains sujets d'actualité et d'un intérêt stratégique commun comme il l'a fait pour la possible révision de la loi statistique européenne. »

PIERRE BISCHOFF,
CONSEILLER AUPRÈS DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL D'EUROSTAT



Passage de témoin du directeur général de l'Insee Jean-Luc Tavernier à son homologue tchèque Marek Rojíček

Le passage de relais

Après six mois d'intenses travaux, l'Insee a passé le relais de la Présidence du Conseil de l'UE à la République tchèque. La réunion de passation a permis à l'Insee de transmettre un bilan des réussites mais aussi des difficultés rencontrées par le groupe Statistiques, ainsi que de faire le point sur les prochains textes législatifs à négocier. « Ce fut un moment symbolique pour expliquer ce que l'Institut a construit et capitaliser sur les connaissances. L'objectif était d'assurer une continuité entre les Présidences en prodiguant des conseils et bonnes pratiques » explique Pierre Bayart, chargé de coordination internationale.

La République tchèque a effectivement eu fort à faire entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2022 : finaliser la révision du règlement sur les comptes nationaux et démarrer une nouvelle négociation, pour réviser le règlement européen sur les comptes économiques de l'environnement. Cette Présidence s'est terminée par un passage de témoin avec la Suède, qui a pris la Présidence pour le premier semestre 2023.



ÊTRE EN PREMIÈRE LIGNE SUR LES SOURCES DE DONNÉES

ADAPTER LES DISPOSITIFS D'ENQUÊTE

Que ce soit en réaction au contexte international ou en réponse à de nouveaux besoins et usages, l'institut a fait preuve d'agilité et revu certaines de ses enquêtes en 2022.

Le suivi de la situation conjoncturelle

La guerre en Ukraine qui a débuté en février 2022 s'est traduite par une envolée des prix de l'énergie qui a affecté durement tant les ménages que les entreprises. L'Insee mesure l'ampleur des chocs sur les prix de l'énergie grâce à plusieurs de ses dispositifs d'observation, au premier rang desquels l'indice des prix à la consommation des ménages et les indices de prix à la production pour les entreprises. Les effets sur les entreprises, la population et l'ensemble de l'économie sont ensuite retracés dans les systèmes d'information et les modèles de l'Insee, notamment la comptabilité nationale.

Compte tenu de l'ampleur des chocs, l'Insee a fait preuve d'agilité dans la mise en place de plusieurs dispositifs spécifiques de collecte d'information pour apporter des éclairages supplémentaires, en particulier sur les entreprises, la diversité des situations de ces dernières étant moins documentée que celle des ménages. L'institut a ainsi actionné de nouveaux leviers :

- la conception d'un module spécifique dans les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises, portant plus spécifiquement sur la hausse des tarifs de l'électricité et du gaz et son impact sur l'activité économique ;
- l'ajout de questions supplémentaires dans l'enquête de conjoncture auprès des ménages, qui ont permis d'éclairer les réactions des consommateurs face à l'augmentation des prix, notamment de l'énergie ;



- la création d'une enquête spécifique auprès des fournisseurs d'électricité fin 2022, qui a permis de disposer d'une évolution des prix moyens effectivement payés par les entreprises pour l'accès à cette source d'énergie en 2021 et 2022 et d'avoir une estimation de l'évolution de ces prix en 2023 ;
- l'élaboration de compléments à l'enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie, en début d'année 2023, qui reprendra certaines des questions posées dans les enquêtes de conjoncture.

Afin de mieux caractériser la situation exceptionnelle dans laquelle se trouvent les acteurs de l'économie, l'Insee travaille en lien étroit avec le Service des données et études statistiques (SDES) du ministère chargé de l'énergie.

L'ajustement de la production des données du tourisme

L'Insee coordonne désormais la production et la mise à disposition de données sur l'ensemble des domaines du tourisme. En 2022, la production des statistiques sur le tourisme a en effet été adaptée pour couvrir un champ plus large : associée aux enquêtes de fréquentations dans les hébergements collectifs, l'enquête Suivi de la Demande Touristique (SDT) permet d'analyser le secteur non marchand. Pour compléter ces informations sur la fréquentation, l'Insee publiera le compte satellite du tourisme alimenté notamment par l'enquête auprès des visiteurs étrangers et l'enquête SDT pour les touristes résidents. Ce compte permet d'avoir une vision économique du tourisme et de pouvoir se comparer aux autres pays

Un champ d'étude étendu à l'ensemble de la fréquentation du tourisme en France



Des enquêtes qui basculent en multimode

Les protocoles multimodes, c'est-à-dire mobilisant plusieurs modes de collecte (face-à-face, téléphone, internet), ne sont pas une nouveauté dans les enquêtes de la statistique publique. Avec l'essor du numérique et les difficultés croissantes à contacter les ménages, ils sont néanmoins devenus une orientation stratégique forte depuis les années 2010 et leur développement s'est accéléré dans le contexte particulier de la crise sanitaire de la Covid-19.

À l'Insee, un nombre croissant d'enquêtes font ainsi l'objet de tests ou « basculent » en multimode. C'est le cas de l'enquête natio-

nale Logement qui était réalisée régulièrement en face-à-face depuis 1955 : la nouvelle édition qui se déroulera en 2023-2024 intégrera internet et le téléphone comme modes de collecte supplémentaires. « Afin de rendre possible la passation par internet et par téléphone d'un questionnaire long, explique Flore Cornuet, cheffe de projet statistique à la division Logement et patrimoine, celui-ci a été découpé en trois parties qui sont posées chacune à des moments séparés dans le temps aux ménages qui participent à l'enquête. Ce protocole séquentiel est à la fois innovant et exigeant du point de vue de l'organisation de la collecte. »

TIRER LE MEILLEUR PARTI DES DONNÉES

Pour exploiter au mieux les données, l'Insee réinterroge ses méthodes, sécurise ses pratiques et investit dans des projets de recherche.

Appariements : les avancées en 2022

Progresser dans les appariements de données constitue un enjeu fort pour la statistique publique : ils représentent une pratique utile et performante pour enrichir l'analyse des liens entre différents thèmes ou le suivi des trajectoires des personnes. La transparence sur ces opérations et la garantie du respect du secret statistique sont des conditions incontournables pour leur déploiement dans un cadre juridique et déontologique clair. Dans ce contexte, le Conseil national de l'information statistique (Cnis) a organisé, le 28 janvier 2022, une rencontre sur le sujet des appariements de données individuelles, durant laquelle ont été présentés à 360 personnes quelques dispositifs récents et les enjeux qu'ils soulèvent sur les pratiques d'appariements.

Parmi ceux-là, l'élaboration par l'Insee, à l'horizon 2025, d'un répertoire statistique d'individus et de logements vise à construire un socle, exhaustif en couverture mais réduit au minimum en nombre de caractéristiques, de données relatives aux individus et aux loge-

ments à partir de données administratives fiscales et sociales. Il sera un point d'appui pour l'échantillonnage des enquêtes, les redressements, la mesure de la couverture des enquêtes et des sources administratives. Il permettra de sécuriser, fiabiliser et faciliter les appariements.

Compte tenu du caractère exhaustif du répertoire et de l'utilisation de plusieurs sources appariées pour le créer, l'Insee a placé les enjeux juridiques, déontologiques et de concertation à la hauteur des enjeux techniques. Au-delà d'un cadre juridique fort, il a souhaité disposer d'un mandat social explicite en amont du projet. Un groupe de concertation comprenant des représentants de la société a ainsi travaillé de mai à septembre 2022 sous l'égide du Cnis. Cette démarche novatrice a permis de mieux comprendre les questions et les craintes que peut susciter le projet. Elle a donné lieu à des propositions, comme la poursuite des efforts de transparence et de concertation, pour que ce projet, dont la légitimité a été reconnue par le groupe de concertation, se construise dans la confiance.

L'Insee a créé un service pour faciliter les appariements pour les statisticiens : le code statistique non signifiant. Opérationnel depuis 2021, ce service attribue à chaque individu qui se trouve dans un fichier administratif ou d'enquête un code non signifiant, obtenu par chiffrement irréversible du numéro de sécurité sociale (ou numéro d'inscription au répertoire - NIR), et dont le résultat est unique pour chaque individu. Le mode de calcul s'est étoffé en 2022 d'un service permettant de retrouver le NIR à partir de données d'état civil pour des sources statistiques qui en sont dépourvues.

REGARD EXTÉRIEUR



DAVID BOUNIE
PROFESSEUR
D'ÉCONOMIE À
TÉLÉCOM PARIS,
CO-FONDATEUR
DE LA CHAIRE
FINANCE DIGITALE

Quels sont les domaines d'étude et les objectifs de la Chaire Finance digitale créée en 2018 ?

Étudier comment le numérique transforme l'industrie financière est l'objectif de la chaire créée avec Cartes Bancaires CB, La Banque Postale et la Caisse des

Sources davantage exploitées, charges d'enquêtes allégées

Une nouvelle utilisation de la Déclaration sociale nominative

Déclaration unifiée de cotisations sociales, déclaration mensuelle de mouvements de main-d'œuvre, déclaration annuelle de données sociales, sont autant d'informations transmises depuis 2013 par les employeurs dans la Déclaration sociale nominative (DSN). Cette source d'information est notamment exploitée par l'Insee pour analyser les emplois et salaires. Depuis la crise de la Covid-19, les données de la DSN sont aussi utilisées pour construire une première estimation de l'indice de la production dans la construction, avant la disponibilité des enquêtes de branche dans la construction (EMBTB). Cet indice sert aux analyses macroéconomiques et au suivi conjoncturel de ce secteur. D'importants travaux visant à mieux appréhender les sources d'écart entre la DSN et l'EMBTB et à expertiser la qualité de la DSN ont été conduits en 2022. Ils ont permis de valider l'apport qualitatif de la DSN et de confirmer l'abandon de l'enquête début 2023.

dépôts. Le numérique modifie en effet l'accès, la vérification, le stockage et le traitement des données financières. Il affecte tous les services fournis traditionnellement par les intermédiaires financiers. Il est donc capital de comprendre par exemple les nouveaux acteurs sur le marché ou les évolutions réglementaires. L'une des originalités de la Chaire est d'utiliser des données alternatives, parfois dites de haute fréquence, pour étudier des questions économiques. Les projets de recherche s'intéressent aux innovations

en matière de paiement numérique et à leurs impacts sur le système bancaire et monétaire, à l'inclusion financière des populations dans les territoires, ou bien aux outils d'apprentissage statistique afin de mieux lutter contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

L'Insee finance la Chaire depuis fin 2022. Quels travaux vont voir le jour grâce à la participation de l'institut ?

L'Insee a lancé un programme de travail commun avec Cartes Bancaires CB autour de trois axes



Les données de caisse pour mesurer l'activité des grandes surfaces

Jusqu'en 2022, l'utilisation des données de caisse par l'Insee concernait le seul calcul de l'indice des prix à la consommation (IPC). Grâce aux travaux de l'institut sur les nouvelles sources de données, elles permettent désormais de produire des indices d'activité des grandes surfaces alimentaires. Un progrès qui permet à la fois d'apporter une amélioration de la qualité des statistiques et une réduction de la charge d'enquête pour les entreprises. En effet, jusqu'alors, c'était l'enquête mensuelle sur l'activité dans la grande distribution alimentaire (Emagsa) qui fournissait des informations statistiques sur le chiffre d'affaires de ces commerces. Depuis janvier 2023, date à laquelle l'enquête Emagsa a été arrêtée, les données de caisse offrent une typologie plus fine et quasi exhaustive des produits des grandes surfaces alimentaires et sont disponibles bien plus tôt que les données Emagsa.

en particulier. D'abord, l'exploration du potentiel des données de paiement par carte CB combinées aux données classiquement mobilisées par l'Insee. Ensuite, la connaissance autour du commerce électronique en France, notamment ses effets sur l'organisation interne de l'entreprise. Enfin, les trajectoires de paiement par carte CB sur le territoire qui fournissent des indicateurs de déplacements tout à fait inédits. La contribution de l'Insee permet de financer un doctorat qui travaillera plus particulièrement sur ces problématiques.

INNOVER ET FAIRE ÉVOLUER

Mise à disposition plus rapide d'informations, application de méthodes innovantes, évolution des répertoires qu'il gère selon les besoins de la société... En 2022, l'Insee a de nouveau montré sa capacité à réinventer ses pratiques.

L'utilisation croissante de méthodes de *machine learning*

Estimer le manque à gagner de l'administration fiscale lié au non recouvrement de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est un enjeu important. Pour chiffrer ces pertes, en 2019, l'Insee avait fondé ses estimations sur les redressements effectifs constatés lors des contrôles fiscaux. Or, les entreprises contrôlées ne sont pas représentatives de l'ensemble des entreprises, ce qui rend difficile toute extrapolation. Bien qu'encore sujette à des incertitudes, l'estimation de l'Insee publiée en juillet 2022 dans un document de travail repose sur une méthode plus solide : en s'appuyant sur les données de gestion du contrôle fiscal, l'Insee a affiné ses procédures, les estimations ont été recalculées et sont désormais accompagnées d'intervalles de confiance.

Des techniques de correction de non-réponse fondées en partie sur des méthodes d'apprentissage automatique (ou *machine learning*) ont été employées. De plus en plus exploitées par la statistique publique, ces méthodes utilisent des algorithmes qui s'appuient sur des données d'entraînement, dans le but, le plus souvent, de classer des données structurées mais aussi des textes (ou des images, des sons...). En 2022, elles ont également servi à générer le Code statistique non signifiant et à implémenter un nouveau module de codification de l'activité principale exercée dans le cadre de la refonte de la base d'entreprises Sirene.

45 AU LIEU DE 80 JOURS
C'EST LE NOUVEAU DÉLAI DE
PUBLICATION DE L'INDEX MENSUEL
BTP DEPUIS 2022

Du nouveau dans les répertoires

Le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP), tenu par l'Insee depuis 1946, est mis à jour en continu grâce aux bulletins statistiques de l'état civil établis par les communes et adressés à l'institut à la suite d'événements tels que les naissances, les décès ou les mariages. En avril 2022, l'Insee a modifié ces bulletins : ces derniers prennent désormais en compte les changements induits par la loi relative à la bioéthique de 2021, donnant accès à la procréation médicalement assistée pour les couples de femmes ; depuis janvier 2023, les bulletins modifiés permettent aussi d'avoir plus d'informations sur les décès, en tirant les enseignements de la crise sanitaire, et de mieux suivre les divorces. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2022, les électeurs peuvent donner procuration à un citoyen inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la leur. Cette facilité a été rendue possible grâce à une adaptation du Répertoire électoral unique, qui permet la mise à jour en continu des listes électorales et enregistre de façon centralisée les procurations.

Une première pour la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin

L'enquête de comparaison spatiale des prix réalisée par l'Insee permet de comparer les niveaux des prix à la consommation entre la métropole et les départements et régions d'outre-mer, entre la province et la Corse et entre la province et l'unité urbaine de Paris, à produits aussi proches que possible. Pour la première fois en 2022, la collectivité de Saint-Martin a souhaité participer à cette enquête qui s'est déroulée entre février et avril. La dernière édition remontait à 2015. L'ensemble des résultats sera diffusé en juillet 2023.



FAIRE PARLER LES CHIFFRES

ÉCLAIRER LES TEMPS FORTS DE 2022

Les sujets analysés dans les études de l'Insee sont choisis de manière à répondre au mieux aux besoins des décideurs et aux préoccupations de la société. Exemples en 2022.

À l'écoute des mutations et autres phénomènes

• Les difficultés administratives et le renoncement aux démarches en ligne

La dématérialisation des démarches administratives sur internet a doublé en 10 ans. Mais combien de Français renoncent à effectuer une démarche administrative sur Internet ? Qui sont les personnes qui rencontrent le plus d'obstacles pour réaliser leurs démarches administratives en ligne ? Des questions auxquelles répond l'étude de l'institut publiée en mai 2022.

• Le personnel soignant dans le territoire franco-valdo-génois

Les soignants font partie des travailleurs clés que la pandémie de la Covid-19 a mis en lumière. Mesurer et comprendre le phénomène du travail transfrontalier dans ce secteur est un enjeu capital pour les pouvoirs publics. D'autant plus que les infirmiers, les aides-soignants et les sages-femmes assurent des fonctions non télétravaillables. C'est pourquoi le Territoire franco-valdo-génois a travaillé avec l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) sur une étude dédiée aux 41 000 soignants résidant sur le territoire.

• La filière spatiale en France

En 2021, pour mesurer les conséquences de la crise sanitaire qui a fortement affecté le secteur, l'enquête annuelle sur la filière aéronautique et spatiale habituellement menée sur le territoire du Grand Sud-Ouest a été étendue à l'ensemble du territoire national. Cette enquête menée par les directions régionales Occitanie et Nouvelle-Aquitaine a donné lieu à deux publications nationales en 2022 ainsi qu'à des déclinaisons régionales.

2022, année électorale

L'Insee a suivi et documenté le processus électoral : la chronologie.

○ 24 MARS

PUBLICATION SUR LE CORPS ÉLECTORAL

« 48,7 millions d'électeurs inscrits pour l'élection présidentielle 2022 ». Le nombre d'inscrits a progressé de 856 000 personnes entre mai 2021 et mars 2022

○ 10 ET 24 AVRIL

1^{ER} ET 2ND TOURS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

○ 4 MAI

PORTRAITS DES CIRCONSCRIPTIONS LÉGISLATIVES

Publication sur insee.fr d'un ensemble d'indicateurs économiques et sociodémographiques pour les 577 circonscriptions, sous forme de fiche individuelle et d'un fichier de données en téléchargement.

○ 12 ET 19 JUIN

1^{ER} ET 2ND TOURS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

○ 25 AOÛT

PUBLICATIONS SUR LES PROCURATIONS

« 3,3 millions d'électeurs ont établi au moins une procuration pour les élections de 2022 ». 13 % d'entre eux ont utilisé la nouvelle possibilité de désigner un mandataire inscrit dans une commune différente du demandeur.

○ 17 NOVEMBRE

PUBLICATIONS SUR LA PARTICIPATION ÉLECTORALE

Deux études au niveau national : « Élections présidentielle et législatives de 2022 : seul un tiers des électeurs a voté tous les tours » et « Vingt ans de participation électorale : en 2022, les écarts selon l'âge et le diplôme continuent de se creuser » ; Déclinaisons en 16 études au niveau régional



Hausse des prix de l'énergie et conséquences

En décembre 2022, l'Insee intitulait sa note de conjoncture « Refroidissement » et y annonçait que la croissance annuelle atteindrait 2,5 % en 2022 (après +6,8 % en 2021), puis fléchirait en 2023. Cette note a conclu une année durant laquelle l'Insee a cherché à éclairer l'impact de la guerre en Ukraine et des hausses de prix de l'énergie pour les entreprises et les ménages, grâce à ses indicateurs et ses publications. C'est par exemple le cas de la note de conjoncture de mars qui décrivait la forte tension sur les approvisionnements et les prix de l'énergie et des matières premières : à titre exceptionnel, l'institut y a publié des résultats précoces des enquêtes de conjoncture de mars 2022 permettant d'évaluer les premières conséquences de la guerre sur le moral des chefs d'entreprise. Autre exemple : en décembre, la publication d'une analyse décrivant les situations et les réactions contrastées des entreprises face à la hausse des prix de l'énergie.

Les publications de l'Insee ont également mis en lumière tant les conséquences de l'inflation que les effets des mesures mises en place par le Gouvernement pour les limiter : en septembre avec « La flambée des prix de l'énergie : un effet sur l'inflation réduit de moitié par le « bouclier tarifaire » », puis en décembre « Entre janvier 2021 et

juin 2022, la hausse des prix de l'énergie a entraîné une perte de pouvoir d'achat, malgré la mise en œuvre des mesures exceptionnelles ». L'Insee a ainsi examiné l'impact de l'inflation sur les ménages dans différentes études. L'une d'elles s'est appuyée sur les données de La Banque Postale et du Crédit Mutuel Alliance Fédérale pour analyser la précarité financière en temps réel ou presque au premier semestre 2022. Dans les Hauts-de-France, où la part des ménages modestes est la plus élevée de France, la direction régionale a diffusé en septembre une étude dédiée : « Vulnérabilité des ménages face à l'inflation dans les Hauts-de-France ».

Si l'Insee a suivi l'inflation à travers la diffusion de ses chiffres et de ses publications tout au long de l'année, elle a aussi expliqué comment celle-ci est mesurée à travers une série de vidéos pédagogiques diffusées sur YouTube et des billets de blog.

Les passoires thermiques à Paris et en Île-de-France

Dans le cadre de la loi Climat et résilience, il sera interdit de mettre en location les logements mal isolés dits « passoires thermiques » : dès 2025 pour ceux qui sont classés G, puis en 2028 pour les F et 2034 les E. Étant donné le contexte tendu du marché immobilier en Île-de-France, une meilleure connaissance des logements concernés est indispensable pour cibler les actions prioritaires à mettre en œuvre et ainsi « massifier » la rénovation énergétique. « Nous avons, explique Clotilde Sarron, adjointe au chef du service études et diffusion à la direction régionale Île-de-France, réalisé deux études en 2022 : l'une sur le parc de logements parisiens avec l'Atelier parisien d'urbanisme, l'autre sur l'ensemble des logements de la région avec l'Institut Paris Region. Résultat : sans travaux de rénovation énergétique, 54 % des logements parisiens pourraient être interdits à la location et 45 % des logements en Île-de-France. »

ÉCLAIRER LES ENJEUX SOCIÉTAUX SUR LE PLUS LONG TERME

En 2022, l'Insee a continué de décrire la société, de mettre en lumière la variété des conditions de vie et leur évolution.

Le changement climatique

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines perturbent l'équilibre climatique à l'échelle mondiale. Elles sont à l'origine de la hausse des températures, augmentent la fréquence des événements climatiques intenses (inondations, sécheresses, incendies...) et affectent les écosystèmes. L'institut apporte des éléments et informations pour mieux cerner les enjeux à venir.

Il a publié en juillet 2022 une étude sur l'empreinte carbone de l'Union européenne (UE) qui indique que cette dernière émet 1,5 fois plus de gaz à effet de serre par habitant que la moyenne mondiale ; les États-Unis, près de trois fois plus. Au sein de l'UE, la France se caractérise par un mix énergétique et, par ricochet, une production dans son ensemble moins carbonée que ses partenaires, notamment l'Allemagne.

L'institut a également édité une analyse originale des disparités territoriales de réchauffement climatique en s'appuyant sur les données fournies par Météo France. Les messages forts de cette étude : un habitant sur sept vit dans un territoire exposé à plus de 20 journées anormalement chaudes par été dans les décennies à venir ; les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie sont les plus concernées.

Pour accompagner les politiques environnementales locales, l'Insee apporte régulièrement son expertise aux Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du



Logement (DREAL). En 2022, l'Insee Normandie a ainsi fourni des éléments d'appréciation des enjeux démographiques et économiques des communes et intercommunalités concernées par le risque de submersion marine. L'étude publiée en mai en partenariat avec la Préfecture et la DREAL doit permettre d'identifier les priorités d'action en termes de protection ou de relocalisation des activités et logements, ainsi que de définir la politique d'aménagement ou de gestion du foncier associée. Autre exemple, en partenariat avec la DREAL et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Insee Paca a produit une étude sur les émissions de gaz à effet de serre dans la région. Cette étude, qui a bénéficié de l'expertise d'AtmoSud, association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air, montre que leur pouvoir de réchauffement global (PRG) – indicateur qui rend compte de l'effet conjoint de tous les gaz à effet de serre émis sur un territoire – est plus élevé en Provence-Alpes-Côte-d'Azur qu'en France métropolitaine.

Les projections de population

En novembre 2022, l'Insee a publié une étude sur l'espérance de vie par génération qui indique que les filles nées en 2022 vivraient en moyenne 93 ans et les garçons 90 ans, soit en moyenne 37 ans et 42 ans de plus que les générations nées en 1900. Ces calculs s'appuient sur le scénario central des projections de population pour la période 2021-2070 diffusées en novembre 2021, qui montrent que la France compterait 68,1 millions d'habitants en 2070, soit 700 000 de plus qu'en 2021. Les projections de population régionales et départementales à l'horizon 2070 publiées en novembre 2022 précisent et complètent les hypothèses retenues dans l'exercice national. Les départements qui présentent de fortes spécificités ont ainsi pu faire l'objet de scénarios plus adaptés à des considérations locales.

Les projections indiquent que la population vieillirait sensiblement sur tous les territoires. Ces données sont cruciales pour anticiper au niveau local les besoins en offre de soin et de formation, d'adaptation des logements ou des espaces publics, ou encore les politiques de mobilité. Lors des Assises de l'autonomie organisées en avril 2022 par le Département de l'Eure, l'Insee Normandie a été sollicité pour présenter les conditions de vie des seniors du territoire et plus généralement les perspectives d'évolution démographique de cette population à l'horizon 2050.

Les projections de population permettent aussi à l'Insee de réaliser, tous les 5 ans, des projections de population active. Ces dernières sont essentielles pour anticiper le dynamisme du marché du travail, les besoins de ressources en main-d'œuvre et la croissance potentielle à moyen et long terme. Elles sont également utilisées pour l'étude de l'équilibre des différents régimes de retraite et la conception de politiques économiques.

Il ressort des nouvelles projections de population active que le nombre d'actifs continuerait de croître jusqu'à 30,5 millions en 2040, mais plus modérément que lors des deux précédentes décennies ; puis la tendance s'inverserait puisqu'il diminuerait pour atteindre 29,2 millions en 2070.

REGARD EXTÉRIEUR



MARIE-CHARLOTTE DEVAIN

CHEFFE DE PROJET
DONNÉES - HABITAT -
SOCIÉTÉ À L'AGENCE
D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE
MOSELLE (AGURAM)

Quelle est la mission principale de l'Aguram ?

L'Aguram est un organisme d'étude et d'ingénierie sur l'aménagement et le développement territorial. Son statut est associatif. Elle accompagne depuis près de 50 ans la métropole messine et les agglomérations de Moselle dans leurs projets d'aménagement et de développement, par le biais notamment de diagnostics et de projections, sur des sujets de mobilité, de planification, d'habitat, d'économie, d'environnement et de santé. Elle contribue également à la connaissance des enjeux transfrontaliers, qui sont prépondérants sur nos territoires.

Quels usages faites-vous des projections de populations locales fournies par l'Insee ?

Sur le territoire de l'Eurométropole de Metz, nous avons travaillé plus particulièrement sur les seniors et les étudiants. Les projections de population ont montré des fortes augmentations de population chez les 75 ans et plus. Ce n'est pas une surprise mais avoir des éléments plus précis et chiffrés à l'échelle de son territoire permet de concrétiser le phénomène, et d'imaginer des solutions pour demain. La population plus jeune est quant à elle amenée à se stabiliser puis décroître, ce qui interroge sur les effectifs étudiants à venir.

Bien sûr, les projections ne sont pas tout : les seniors de demain ne sont pas ceux d'aujourd'hui ; idem pour les étudiants, nous ne connaissons pas la part de bacheliers qui feront des études supérieures dans 20 ans, ni l'évolution de l'offre de formation, etc. Néanmoins, réaliser dès aujourd'hui les changements profonds de notre structure démographique, ainsi que ses effets très concrets sur les besoins générés en matière d'économie, de logement, de mobilité, est un puissant moteur d'aide à la décision pour les élus.

Les inégalités et les discriminations

Inégalités entre les femmes et les hommes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'Insee a diffusé l'ouvrage « Femmes et hommes, l'égalité en question ».

Cette publication propose une vue d'ensemble des évolutions récentes en matière d'inégalités femmes-hommes à travers divers thèmes de société : l'éducation, la démographie, la santé, le marché du travail, ainsi que les conditions de vie. Trois dossiers d'analyse explorent les sujets du parcours scolaire, des conditions de travail et des métiers, des comportements d'activité. L'Insee Pays de la Loire a publié en 2022, en partenariat avec la Région, le résultat de ses travaux sur l'égalité femmes-hommes. Deux analyses sur le confinement de mars 2020 ont ainsi été diffusées : l'une sur l'articulation des temps de vie plus difficile pour les femmes ; l'autre sur « les femmes en première ligne », travaux complétés par « Regard sur la parité dans les Pays de la Loire ». L'Insee et la Préfecture se sont associés pour éditer « Les Femmes à Mayotte », un panorama de la situation économique et sociale des femmes sur l'île, en comparaison avec celle des femmes vivant dans l'Hexagone et à celle des hommes vivant à Mayotte.

Immigration et diversité de la population

Les premiers résultats de la deuxième édition de l'enquête « Trajectoires et Origines 2 » (TeO2), réalisée par l'Insee et l'Ined, offrent des analyses inédites sur la diversité de la population en France et des données récentes sur l'expérience des discriminations. En explorant l'histoire migratoire des personnes ou de leurs parents, en décrivant leurs parcours (scolaire, professionnel, résidentiel, familial), la transmission des langues et de la religion dans le cadre familial, cette enquête cherche à étudier comment les origines géographiques, nationales, culturelles ou sociales sont susceptibles d'influer sur les conditions de vie et les trajectoires des individus.



Inégalités scolaires

L'Insee Centre-Val-de-Loire a consacré une étude en partenariat avec le Rectorat à l'analyse en profondeur de la relation entre la pauvreté et les difficultés scolaires. Elle montre que le retard scolaire est plus présent dans les territoires touchés par la pauvreté.



La précarité

Gâce à ses données et ses études, l'Insee alimente le débat et les politiques publiques sur des enjeux clés comme la précarité. Il a publié en 2022 une étude sur la grande pauvreté dans les départements et régions d'outre-mer (Drom). Elle montre qu'elle y est 5 à 15 fois plus fréquente qu'en France métropolitaine et beaucoup plus intense. Dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Direction générale des Outre-mer (DGOM), l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) a bénéficié en 2018 d'une extension d'échantillon en Guadeloupe, à la Martinique, en Guyane et à La Réunion afin de fournir des résultats significatifs pour chacun de ces départements.

L'Insee Normandie a collaboré avec la Préfecture pour construire un panorama régional des situations de pauvreté, nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. « *L'analyse habituelle de la pauvreté, sous l'angle monétaire*, explique Sylvain Comte, chef de la division Études et Conseil auprès des services de l'État à la direction régionale, est complétée par des profils types de ménages en situation de pauvreté ainsi qu'une

À La Réunion, la gratuité du transport en « Cars jaunes » a d'abord été accordée aux demandeurs d'emploi. La Région a demandé à l'Insee La Réunion d'évaluer la population de travailleurs pauvres, afin d'estimer l'impact budgétaire en 2023 si cette gratuité leur était également accordée.

Le dispositif innovant d'enquête auprès des personnes fréquentant les lieux de distribution alimentaire, réalisée fin 2021, a permis de recueillir 4 500 questionnaires dans 235 sites de France métropolitaine. Il en ressort entre autres que la crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire, notamment les étudiants, et que les bénéficiaires se situent le plus souvent parmi les plus pauvres des personnes en situation de pauvreté monétaire.

approche prenant en compte d'autres dimensions comme l'insertion sur le marché du travail, la situation familiale, le logement ou l'accès aux soins ». Fondé sur des données pour la plupart antérieures à la crise sanitaire de la Covid de 2020, ce diagnostic « établi, jusqu'à l'échelle fine des bassins de vie, une situation de référence d'« avant-crise ». Co-construit avec le commissaire à la lutte contre la pauvreté, il constitue un véritable outil d'aide à la décision pour les organisations qui agissent contre la pauvreté ». C'est également le cas en Auvergne-Rhône-Alpes où la direction régionale de l'Insee a publié « Près de 3 millions de personnes ressentent des soucis financiers à l'aube de la crise sanitaire ». À l'heure où la question du pouvoir d'achat s'impose dans le débat public et dans un contexte de retour de l'inflation, la production de cette étude est particulièrement éclairante pour la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités avec qui a été réalisée l'étude. À noter la mobilisation d'une source originale : les résultats de l'enquête Épidémiologie et conditions de vie (Epicov) menée conjointement par l'Inserm et la Drees, avec le soutien de Santé publique France et de l'Insee dans le contexte de la pandémie de la Covid-19.

ÉCLAIRER L'ÉCONOMIE LOCALE ET LES POLITIQUES DE LA VILLE

Les directions régionales de l'Insee effectuent des études et des évaluations sur les enjeux forts d'économie locale et de politique de la ville.



Les secteurs économiques locaux à la loupe

En Guyane, l'Insee, en partenariat avec le Centre national d'études spatiales, a rendu public en 2022 les résultats de son enquête sur l'impact des activités spatiales en 2019. Mieux comprendre l'effet d'entraînement de cette industrie dans l'économie de la région, son poids dans la croissance, son fonctionnement aujourd'hui sont autant d'enjeux intéressants les acteurs publics et privés, nationaux et locaux. En Bourgogne, c'est la filière automobile qui a été scrutée par la direction régionale de l'Insee dans son étude : « Une filière automobile déjà en pleine mutation à l'aube de la crise sanitaire ». En effet, implantée dans la région depuis plus d'un siècle, elle est depuis quelques années confrontée à une conjonction de difficultés qui menacent l'emploi industriel et à de nouveaux enjeux de compétitivité et de mutations liées aux évolutions sociales et environnementales. En Corse, deux études d'actualité sur les secteurs en difficulté de recrutement ont été publiées : l'une concerne les aides à domicile, l'autre les hôtels, cafés et restaurants. Un constat utile au partenaire des études, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, pour notamment comprendre les freins à l'embauche.

La contribution à l'évaluation des contrats de ville

2022 a été une année de bilan des contrats de ville lancés en 2015. Un contrat de ville engage chaque partenaire signataire (État et ses établissements publics, collectivités locales, associations...) à mettre en œuvre des actions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés, dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'habitat et du cadre de vie, de la délinquance, de l'accès aux droits... Pour accompagner l'évaluation des contrats, l'Insee met chaque année en ligne des bases de données reprenant différents indicateurs statistiques sélectionnés avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, notamment sous forme de fiches par thématique et par quartier. Par ailleurs, plusieurs directions régionales de l'institut ont été sollicitées pour apporter leur appui méthodologique et leur expertise sur les données relatives aux quartiers prioritaires de la politique de la ville et à l'IRIS (la maille de base de la diffusion infracommunale standard). C'est le cas des directions régionales de Normandie pour la Métropole Rouen Normandie et de Paca, qui a monté un cycle de quatre webinaires sur les ressources utiles à l'observation et à l'évaluation des contrats de ville avec le Centre Cité Ressources.

L'Insee Bretagne a publié une étude sur la répartition des revenus sur Rennes métropole sur 10 ans. Elle montre que la population de l'aire d'attraction de Rennes se répartit en fonction des revenus, selon une structure concentrique et que la part des bas revenus a augmenté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville entre 2004 et 2017.



ALLER AU-DEVANT DE TOUS LES PUBLICS

DIFFUSER LA CULTURE STATISTIQUE

Pour apporter au plus grand nombre une information statistique de référence et fournir les modalités d'accès appropriées pour s'en saisir, l'institut mise sur les programmes !

Dans les programmes des événements

Pour aller à la rencontre de ses publics, l'institut participe à des salons, conférences et colloques.

« Notre présence peut prendre la forme d'un stand sur lequel des experts répondent aux questions et guident les visiteurs, explique Jean-William Angel, chef de la division Communication externe ; parfois, dans le cadre de certains événements, l'Insee anime des ateliers ou participe à des conférences. En 2022, nous sommes par exemple allés à la rencontre des entreprises et des institutionnels pour faire connaître les services de l'institut lors des salons Go entrepreneurs et le salon des Maires. Mais nous avons particulièrement mis l'accent en 2022 sur des actions en direction des jeunes élèves et de leurs professeurs ». Ainsi, au Festival International de Géographie de Saint-Dié, aux Rendez-vous de l'histoire de Blois et aux Journées de l'économie à Lyon, l'Insee a animé des ateliers ou conférences s'adressant directement aux enseignants afin de les encourager à utiliser ses outils en classe. Les

directions régionales des Pays de la Loire et de Nouvelle-Aquitaine ont quant à elles conçu un *escape game* numérique visant à faire découvrir la statistique lors du salon GéoDataDays.

Afin de permettre de mieux comprendre des phénomènes socio-économiques avec les études et données de l'Insee, des experts de l'institut participent ou modèrent des tables rondes lors d'événements tout public particulièrement prisés par les étudiants. « Quelle stratégie énergétique pour la France ? », « Lutter contre la pauvreté au plus près » sont deux des huit conférences durant lesquelles sont intervenus des experts de l'institut lors des Journées de l'économie à Lyon. Lors du Printemps de l'économie, l'Insee a organisé la conférence « Une croissance verte ou un renoncement à la croissance ? Perspectives et choix ». Aux Rendez-vous de l'histoire de Bois, le directeur général, Jean-Luc Tavernier, a apporté son expertise sur le thème « Mesurer l'inflation : enjeux et controverses ».





DENIS MARTIN
INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE
RÉGIONAL DE SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES DANS L'ACADÉMIE
DE NANTES

Dans les programmes scolaires

A fin de renforcer le caractère pédagogique de ses missions, l'Insee mène des projets spécifiques à destination du monde éducatif, à un niveau national et régional. Par exemple, l'Insee a présenté en 2022 ses ressources et ses données au réseau des interlocuteurs académiques du numérique (IAN), des enseignants de sciences économiques et sociales et d'histoire-géographie spécialisés dans le numérique.

L'institut et le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) ont conclu en 2022 une convention afin de donner aux élèves les moyens de mieux comprendre le monde, de les former à l'appréhension des données statistiques, à la compréhension des mécanismes de l'économie, et de développer leur esprit critique. Cela passe par des actions pédagogiques auprès des élèves, comme des interventions en classe ou des conférences, mais également par la sensibilisation et la formation des professeurs. Ainsi, la convention prévoit la promotion des données et des outils de l'Insee auprès des enseignants, notamment via le site Eduscol ainsi que la production conjointe de ressources et d'outils déclinant les axes des programmes scolaires pour accompagner les professeurs dans l'usage des données de l'Insee. Le séminaire du Plan national de formation organisé par le MENJ en septembre 2022 s'est déroulé autour du thème « Piloter l'action éducative dans le cadre des partenariats avec la Banque de France et l'Insee : favoriser l'ancrage des enseignements autour des enjeux socio-économiques et budgétaires actuels ». Il a été l'occasion de faire se rencontrer les représentants de l'Insee en région et leurs interlocuteurs académiques (plus d'une centaine) pour échanger sur les collaborations et déclinaisons territoriales de cette convention, actuelles et à venir.

Quels sont les objectifs de la convention triennale signée en 2022 entre l'Académie de Nantes et l'Insee Pays de la Loire ?

Notre partenariat vise à développer auprès des acteurs de la communauté éducative la diffusion d'une culture économique et sociale fiable, permettant de mieux appréhender les enjeux économiques et sociaux contemporains. Il s'agit de sensibiliser ces divers acteurs au bon usage de l'information statistique, ce qui suppose d'en connaître les sources, d'en percevoir les conditions et les modalités de construction et les limites. Ce partenariat contribue par ailleurs, avec d'autres, au rapprochement entre le monde éducatif et le monde économique et social. S'il cible en premier lieu les élèves, il implique aussi largement les professeurs utilisateurs de ressources de l'Insee et les personnels d'encadrement dont l'expertise nécessite une connaissance fine des spécificités de leur territoire.

Quelles actions se sont déroulées durant l'année scolaire 2022/23 ?

Parmi les actions menées, on peut évoquer la formation animée par des agents de l'Insee sur le bon usage des données statistiques. Soixante professeurs de diverses disciplines (sciences économiques et sociales, mathématiques, économie-gestion, histoire-géographie) l'ont suivie dans le cadre du Plan académique de formation. Des personnels enseignants et d'encadrement ont par ailleurs participé à deux temps de présentation proposés en webinaire ou en présentiel dans les locaux de la direction régionale de l'Insee : les Rendez-vous de l'Insee et le Portrait socio-économique de la région. Une cérémonie de remise des prix visant à valoriser les élèves et leurs professeurs impliqués au niveau régional dans la Compétition européenne de statistiques est enfin prévue le 7 juin à l'Insee à Nantes, en présence du directeur régional de l'institut et de la rectrice de l'académie.

DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX CONTENUS NUMÉRIQUES

L'Insee poursuit ses efforts pour permettre à un large public d'utiliser ses données, outils et études en renforçant sa présence sur les outils numériques.

Renforcer l'accessibilité des services

L' Insee a continué en 2022 la mise en conformité de son site web avec les standards d'accessibilité :

amélioration de l'accessibilité des graphiques, possibilité de mettre le carrousel des actualités sur pause, renforcement de la navigation au clavier, mise à disposition d'un formulaire permettant aux internautes de signaler les défauts d'accessibilité constatés font partie des évolutions apportées à insee.fr en 2022.

Pour mieux guider ses utilisateurs, l'Insee a intégré des robots conversationnels (chat-bots) sur deux de ses services en ligne : la plateforme d'enquêtes auprès des entreprises Coltrane et le site du recensement de la population. La version mobile de ce dernier a d'ailleurs été développée en « responsive design » en 2022 : sa mise en page s'adapte désormais au format de l'écran utilisé (téléphone, tablette...).

Et toujours dans les médias

Avec plus de 56 100 articles dans la presse en 2022, l'Insee maintient une présence forte dans les médias traditionnels nationaux et locaux et nourrit des relations étroites avec la presse. La direction régionale Bourgogne-Franche-Comté de l'institut a par exemple alimenté en 2022 une courte chronique journalière intitulée « Le chiffre du jour », diffusée sur France Bleu Belfort-Montbéliard.

5 C'EST LE NOMBRE DE DIRECTIONS RÉGIONALES

QUI ONT OUVERT UN FIL TWITTER EN 2022

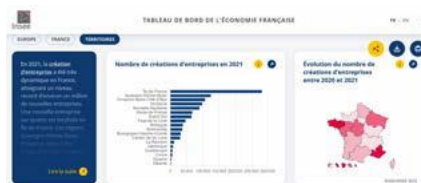
Bourgogne-Franche-Comté @InseeBFC

Ile-de-France @InseeIdf

Normandie @InseeNormandie

Nouvelle-Aquitaine @Insee_NA

Provence-Alpes-Côte-d'Azur @InseePaca



Le Tableau de bord de l'économie française permet de disposer d'un aperçu rapide et régulièrement actualisé sur la situation économique, démographique et sociale de la France. Depuis juillet 2022, chaque thématique traitée dans l'outil interactif (économie, entreprises, démographie...) propose un éclairage géographique sous forme de cartes ou de graphiques.



MUTUALISER ET CONSTRUIRE UNE STATISTIQUE PARTAGÉE

LA STATISTIQUE PUBLIQUE FRANÇAISE EN MOUVEMENT

L'Insee renforce ses activités en vue de favoriser un climat d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques au sein du service statistique public (SSP), qu'il coordonne.

Partage d'expertise

Entretenir un écosystème ouvert à l'expérimentation et à l'innovation passe par l'organisation de divers événements de partage d'expertise avec les acteurs et les usagers de la statistique publique.

Les Journées de méthodologie statistique de l'Insee

La 14^e édition des Journées de méthodologie statistique (JMS) de l'Insee s'est déroulée du 29 au 31 mars 2022 à Paris et en distanciel. L'événement a vocation à faire connaître les travaux novateurs du service statistique public en matière de méthodologie statistique, d'en assurer la diffusion et d'encourager leur application. Les sessions ont porté sur l'ingénierie statistique d'enquête traditionnelle (échantillonnage, non-réponse, collecte), sur des thèmes émergents (données massives, *machine learning*, intelligence artificielle), ainsi que sur des sujets d'analyse économique ou d'économétrie appliqués à des questions économiques. Dans une session finale, Emanuele Baldacci (Eurostat) et Sylvie Lagarde (Insee) se sont livrés à un exercice prospectif sur les innovations à moyen terme des systèmes statistiques européen et national.

Former à l'usage des bases de données

Tout au long de l'année, l'Insee organise avec le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD) des séminaires visant à faire connaître ses principaux outils et leur bon usage à un public expert. En 2022, une formation au dispositif d'élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Ésane) a ainsi réuni près de 120 chercheurs et utilisateurs de ces données issus de la Direction générale des Entreprises, de la Direction générale du Trésor, de la Banque de France, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de France Stratégie. L'Insee a également initié et formé des centaines d'utilisateurs des bases Tous salariés et du Fichier démographique sur les logements et les individus (Fideli).



850 PARTICIPANTS EN PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

240 AUTEURS

100 COMMUNICATIONS

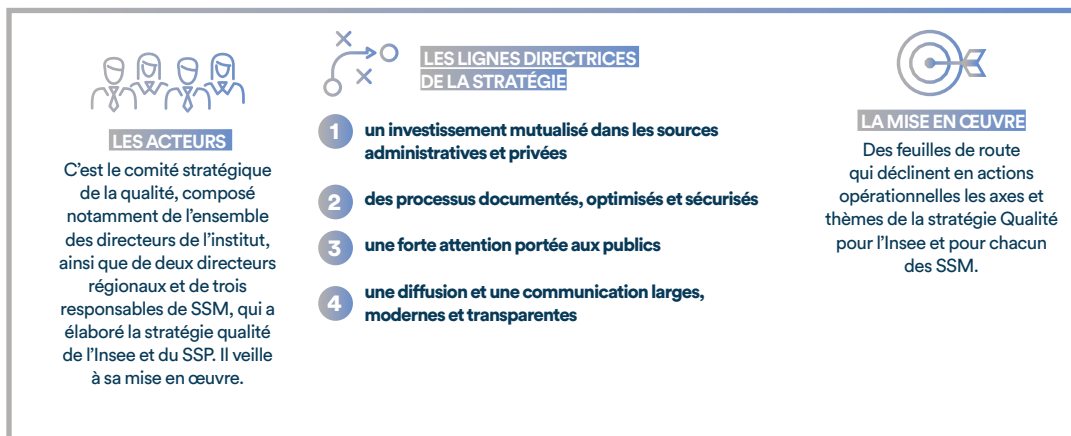
30 SESSIONS

Un cercle des producteurs de conjoncture en Corse

À l'instar d'autres directions régionales (DR) comme celles d'Île-de-France et des Pays de la Loire, la DR de Corse a lancé en 2022 le cercle des producteurs de conjoncture. Chaque mois, l'Insee avec la Direction régionale de la Banque de France et la Direction régionale des finances publiques réunissent l'ensemble des producteurs de données des services de l'État.

Une nouvelle stratégie qualité pour le Service statistique public (SSP)

A la suite de la troisième revue des pairs européens de 2021, un plan d'actions engageant le SSP a été finalisé début 2022. Pour répondre aux recommandations des pairs sur l'intégration de la gestion de la qualité au sein du service statistique public, l'Insee a, en collaboration étroite avec les services statistiques ministériels (SSM), revisité la stratégie qualité du SSP pour les années 2022 à 2027.



Le SSP Hub, réseau de *data scientists* pour la statistique publique

A la croisée des techniques issues des mathématiques, de la statistique et de l'informatique, la science des données – ou data science – est porteuse d'innovations prometteuses pour le statisticien tant dans les méthodes de traitement de sources classiques que dans l'exploitation de nouvelles sources. Pour que les compétences dans le domaine se développent au sein du service statistique public et que les avancées ne restent pas isolées, le SSP Lab a lancé en février 2022 une communauté ouverte dédiée à la data science : le SSP Hub.

Ce réseau s'adresse aux agents du SSP, experts comme débutants en data science, partageant leurs connaissances et pouvant s'entraider, aux non-initiés curieux et désireux d'en apprendre plus sur ces nouvelles techniques, voire de se former. Il diffuse à ses membres, plus de 300 fin 2022, des info-lettres mensuelles, leur propose un canal de messagerie instantanée, réunit des ressources de formation et regroupe le tout sur un site internet dédié : ssphub.netlify.app.

Des événements comme l'Open Hour, séance d'échanges informels autour d'une thématique spécifique, sont régulièrement organisés.

En 2022, la direction du système d'information de l'Insee a lancé une équipe produit datascience, responsable de bout en bout de la gestion des services mis à disposition des statisticiens dont une partie de l'activité mobilise de la programmation informatique (les selfeurs). L'un de ces services est une nouvelle plateforme datascience (<https://data-lab.sspcloud.fr/home>) construite autour d'Onyxia, projet *open-source* de l'Insee, accessible *via* une application Web. Le catalogue de services de la plateforme est pensé de manière à accommoder l'essentiel des usages des data scientists, du développement en self-service à la mise en production de traitements ou d'applications.

CONTRIBUER À LA STATISTIQUE EUROPÉENNE

Au-delà de son rôle dans la PFUE (voir pp. 10 à 12), l'action de l'Insee à l'échelle européenne s'est déployée en 2022 tant dans l'application de règlements que dans le partage d'expertise.

Vers une harmonisation des statistiques d'entreprises

Le règlement-cadre sur les statistiques d'entreprises, d'abord nommé FRIBS (*Framework Regulation Integrating Business Statistics*) puis EBS (*European Business Statistics*), a été adopté par l'Union européenne en 2019. Ce dernier établit des règles sur le développement, la production et la diffusion des statistiques européennes d'entreprises, et sur le cadre européen pour les répertoires statistiques d'entreprises. Le texte crée un cadre juridique commun pour les statistiques d'entreprises, remplaçant ainsi pas moins de dix règlements ou décisions sectoriels auparavant en vigueur.

L'Insee, en collaboration avec plusieurs services statistiques ministériels (agriculture, commerce extérieur, développement durable, enseignement supérieur, recherche et innovation) et la Banque de France, est en charge de sa mise en application, laquelle a officiellement débuté en 2021. « *Plutôt que d'avoir de multiples règlements, explique Séverine Arnault, cheffe de la Division Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane), l'objectif est de centraliser afin d'avoir une vision plus complète des activités des entreprises, plus unifiée, plus transversale* ». EBS s'appuie sur des bases méthodologiques et

des critères de qualité communs ; il permet une plus grande flexibilité pour s'adapter aux changements économiques et aux besoins émergents de statistiques. « *En facilitant des synergies entre domaines et en simplifiant le cadre de données demandées, poursuit Séverine Arnault, il va permettre d'aider à une meilleure comparabilité européenne et faciliter l'étude de certaines problématiques, comme les questions de mondialisation* ».

Concrètement la mise en œuvre du règlement a permis de produire et de mettre à disposition de nouveaux indicateurs conjoncturels de volume des ventes dans le commerce et de production dans les services, de travailler sur les protocoles d'enquêtes R&D, chaînes d'activités mondiales et de faciliter les échanges de micro-données entre États membres. La production d'indicateurs de démographie d'entreprises cohérents avec la notion d'entreprises est totalement effective depuis 2022 et on peut maintenant considérer que le règlement EBS est complètement opérationnel en France. Par ailleurs, l'année 2022 a vu s'intensifier les coopérations sur des sujets méthodologiques avec d'autres États membres, en particulier l'Allemagne sur les aspects de profilage.

La statistique européenne en région

Quels sont les usages et les besoins en termes de statistiques européennes à l'échelle des territoires régionaux ? C'est autour de cette question que le 9 mai, journée de l'Europe, plus de 70 personnes ont échangé à l'occasion d'un webinaire organisé par la direction régionale de Nouvelle-Aquitaine. Sont notamment intervenus des représentants de l'Euro-région Nouvelle-Aquitaine/Euskadi/Navarre,

le Conseil régional, la Préfecture de région, le Fonds monétaire international (FMI), l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées.

Les échanges ont d'abord porté sur le cadre statistique, puis sur les données européennes dans le pilotage de l'action publique. La présentation d'exemples d'études à partir de données européennes comme la nouvelle étude de l'Insee sur les jeunes en Europe a conclu le webinaire.

Des échanges sur la qualité dans les statistiques officielles

En 2022, l'Insee a de nouveau participé à la Conférence européenne sur la qualité dans les statistiques officielles (Q2022) organisée par Statistics Lithuania et Eurostat à Vilnius, en Lituanie. Organisé tous les deux ans, l'événement vise à rassembler des statisticiens, des universitaires et des parties prenantes afin de renforcer la diffusion des connaissances et des recherches récentes sur les questions émergentes liées à la qualité dans les statistiques officielles.

Plus de 350 personnes ont participé à cette édition 2022 qui s'est concentrée sur les défis institutionnels de la gestion de la qualité et l'assurance qualité dans l'écosystème de données émergent, sur les nouveaux défis pour créer et maintenir la confiance des utilisateurs, ainsi que les nouvelles opportunités face aux crises mondiales.

Six experts de l'Insee ont participé à des sessions et ont par exemple présenté l'apport de la revue par les pairs comme levier d'amélioration, l'intérêt des métadonnées du point de vue d'un produc-



teur mobilisant de nombreuses sources de données ou l'expérience de l'Insee sur le codage de la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) 2020 avec des méthodes de *machine learning* dans le cadre du recensement de la population.

REGARD EXTÉRIEUR



EMANUELE BALDACC,
DIRECTEUR DES
RESSOURCES À
EUROSTAT

Vous co-pilotez la Partnership group Task Force on innovation au sein du Système statistique européen (SSE). Quels sont ses objectifs ?

En 2021, le comité des directeurs généraux des instituts européens de statistique (INS) a jugé opportun de se doter d'une stratégie d'innovation pour les 5 prochaines années, déclinée en programmes annuels coordonnés. Une *task force* a été créée, composée de cadres de haut niveau de plusieurs INS et destinée à identifier les outils du soutien à l'innovation, des projets phares, des domaines

où les enjeux d'innovation sont forts, ainsi que des investissements transverses de nature à catalyser l'innovation. La *task force* a donc élaboré un agenda de l'innovation, fixant des principes directeurs pour le développement d'activités innovantes dans le programme statistique annuel et l'investissement dans des projets européens d'innovation.

Quel rôle l'Insee a-t-il joué dans ce groupe de travail ?

Le rôle de l'Insee, comme de tous les INS, a été crucial. La représentation des INS européens a permis d'accroître la transparence et la responsabilité dans le processus d'élaboration de l'agenda de l'innovation et de s'assurer que ce dernier s'appuie sur un large éventail de perspectives et de besoins des différentes parties prenantes. L'Insee a

été particulièrement actif sur le sujet de la qualité et de la pertinence des statistiques officielles.

Quelles sont les principales priorités identifiées par le groupe de travail ?

La demande forte de statistiques plus à jour ou plus détaillées oblige les INS à accélérer l'intégration des innovations dans leurs statistiques. Ceci passe par des évolutions réglementaires, le développement de l'agilité dans la production statistique, la formation des agents en science des données (*machine learning* par exemple), la meilleure compréhension et acceptation de la démarche statistique par les citoyens, le positionnement des INS dans les écosystèmes émergents de la donnée. L'agenda concourra à ces enjeux.

AGIR À L'INTERNATIONAL

L'Insee a poursuivi ses activités d'appui technique international et sa participation aux plus grandes instances de coopération internationale portant sur la statistique publique.

Le soutien technique au Programme statistique panafricain

L'Insee apporte son expertise technique dans la mise en œuvre du Programme statistique panafricain (PAS2), qui a débuté en 2022. Ce programme, financé par la Commission européenne, a pour but de renforcer les systèmes statistiques en Afrique. Dès février, l'institut a participé à la phase de démarrage des projets de subventions avec plusieurs objectifs : sensibiliser les pays de l'Union africaine au projet, identifier les pays qui bénéficieront des différentes activités ainsi que leurs besoins ; et classer les instituts nationaux de statistique selon leurs capacités et leur niveau de développement. En septembre, suite à la 4^e ré-



union de coordination pour la mise en œuvre du programme réunissant Eurostat et des instituts statistiques européens partenaires, les activités ont concrètement débuté. À titre d'exemple, dans le cadre du programme Ecobusaf (*Economic and business statistics in Africa*) coordonné par l'Insee, un atelier de formation à Eretes, outil informatique d'aide à l'élaboration des comptes nationaux, a été organisé à Abuja, au bénéfice du Nigéria, du Libéria et de la Sierra Leone.

La revue Statéco a 50 ans

Créée par l'Insee en 1972, la revue méthodologique Statéco a fêté ses 50 ans en 2022 ! Un demi-siècle après sa création, celle-ci continue à constituer un lieu de partage essentiel et unique entre les statisticiens travaillant dans le domaine du développement. Depuis 2004, la revue est publiée en partenariat avec Afristat, l'observatoire économique et statistique d'Afrique sub-saharienne, et avec l'Institut de recherche pour le développement.

Au sommaire du 116^e numéro paru en mai 2022 : les statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité. Il propose onze articles écrits par 25 chercheurs, cadres d'organisations internationales et statisticiens originaires de trois continents : Afrique, Amérique et Europe.

L'Insee dans des forums internationaux

Faire rayonner l'expertise française en matière de statistique publique passe par la participation à des forums internationaux. En 2022, l'enquête Trajectoires et Origines 2 a été présentée en novembre lors du Symposium international sur les questions de méthodologie de Statistique Canada consacré à la « Désagrégation des données : dresser un portrait de données plus représentatif de la société ». L'Insee a également exposé ses travaux lors de la conférence de l'International Association for Official Statistics, organisée en collaboration avec Statistics Poland, en avril à Cracovie. Lors de cette édition qui avait pour thème « Des informations pertinentes en période de crise », l'institut a également financé la participation de trois statisticiens ukrainiens.



LES MOYENS ET L'ORGANISATION DE L'INSEE

LES MISSIONS DE L'INSEE

Pour mener à bien ses missions de collecte, de production, d'analyse et de diffusion des informations sur l'économie et la société françaises, l'Insee repose sur une organisation et des moyens humains et matériels répartis sur l'ensemble du territoire français.

Établir des diagnostics conjoncturels

L'Insee élabore régulièrement des diagnostics et des prévisions sur la situation économique de la France. Il mesure le taux de chômage tous les trimestres, il estime la consommation des ménages et le produit intérieur brut, et calcule chaque mois l'indice des prix à la consommation pour mesurer l'inflation.

Connaître les entreprises

L'Insee recueille des informations sur la structure des entreprises (taille, secteur...) et leur activité (carnet de commandes, investissement...). Il conduit également des enquêtes thématiques : consommation d'énergie, nouvelles technologies, innovation...

Observer l'évolution de la société

L'Insee mène des enquêtes statistiques auprès des ménages ou des personnes. Des enquêtes régulières mesurent l'évolution de situations économiques et sociales majeures (confiance des ménages, emploi, technologies de l'information...), et des enquêtes structurelles, menées tous les cinq à dix ans, se concentrent sur certains comportements ou phénomènes (vie quotidienne et santé, logement, ressources et conditions de vie...). Le recours aux fichiers administratifs permet d'obtenir des données sans recourir à des enquêtes, coûteuses pour la collectivité, notamment sur l'emploi, les salaires, la distribution des revenus.

Réaliser le recensement de la population

Chaque année, l'Insee pilote l'enquête de recensement de la population. Celle-ci permet de connaître l'évolution démographique de la population, d'évaluer les besoins en infrastructures qui en découlent et de déterminer les dotations que l'État alloue aux communes.

Décrire et analyser les régions et les territoires

Fort de ses implantations régionales, l'Insee développe une connaissance fine des territoires français. Les directions régionales de l'Insee produisent des études souvent en partenariat avec les acteurs publics locaux, qu'elles accompagnent par ailleurs en matière de conseil et d'expertise lorsqu'ils déploient des politiques publiques.

Gérer de grands répertoires

L'Insee est chargé par la loi de tenir à jour trois répertoires nationaux : le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP), le répertoire électoral unique (REU) et le système informatisé du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene). L'Insee participe également au répertoire mondial du *Legal Entity Identifier* (LEI) ; il émet cet identifiant pour les entités juridiques de droit français.

Diffuser ses statistiques et ses études

L'Insee n'est pas seulement un institut de statistique. Les études économiques et sociales font partie de ses missions. Les sujets sont choisis de manière à répondre au mieux aux besoins des décideurs publics et privés et aux préoccupations de la société. Une communication active s'efforce d'assurer la meilleure diffusion des études réalisées, notamment dans les médias et sur les outils de communication numérique de l'institut. Une large gamme de publications accessibles gratuitement sur insee.fr permet de couvrir les besoins des différents utilisateurs.

Perfectionner ses méthodes et évaluer la qualité

L'Insee ne cesse de faire progresser ses méthodes : il expérimente l'apport de nouvelles données et élabore des traitements statistiques pour les exploiter au mieux. Il s'attache aussi à optimiser les protocoles de collecte de données de ses enquêtes. Ces actions sont menées avec les services statistiques ministériels ainsi que par le biais de partenariats.

Contribuer à la statistique européenne et internationale

L'Insee participe au système statistique européen, qui a pour objectif de développer, produire et diffuser des statistiques comparables entre les pays de l'Union européenne. Il contribue également à la construction de la statistique internationale en coopérant notamment avec des organismes internationaux et en apportant son expertise auprès d'instituts nationaux de statistique.

LE BUDGET DE L'INSEE

Le budget total de l'Insee est de

435,3 M€

selon la loi de finances initiale de 2022



368,6 M€

BUDGET DE PERSONNEL



43,5 M€

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



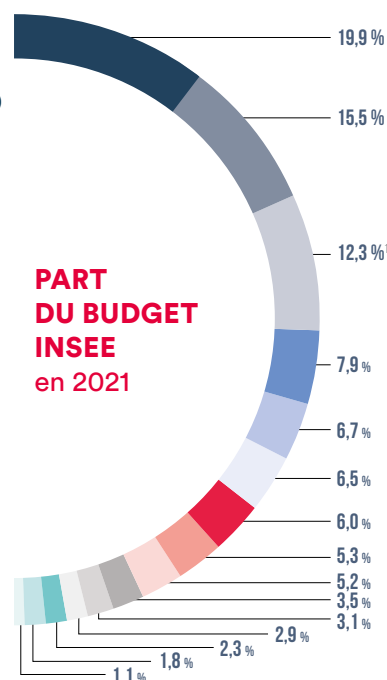
23,2 M€

BUDGET D'INTERVENTION

RÉPARTITION DU BUDGET SELON LE COÛT COMPLET DES GRANDES OPÉRATIONS DE L'INSEE

OPÉRATIONS

- Enquêtes ménages
- Action régionale (y compris études et diffusion en région)
- Recensement de la population
- Répertoires d'entreprises
- Pilotage stratégique, coordination, international
- Statistiques structurelles entreprises
- Diffusion nationale
- Indice des prix à la consommation
- Statistiques de court terme entreprises
- Statistiques administratives sur l'emploi et les revenus
- État civil et fichier électoral
- Comptabilité nationale
- Études
- Enquêtes entreprises thématiques
- Conjoncture



1. En 2021, l'absence de collecte en raison de l'épidémie de la Covid-19 a réduit le coût de l'enquête de recensement de la population. C'est habituellement l'opération à laquelle l'Insee consacre le plus de budget.

LES FEMMES ET LES HOMMES DE L'INSEE

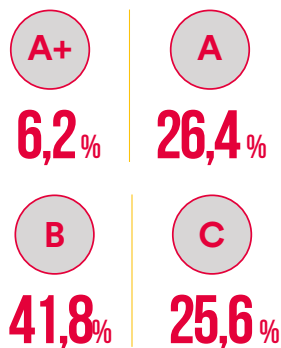
Les moyens de l'Insee sont répartis entre la direction générale, située à Montrouge, les directions régionales et les centres et services nationaux informatiques. En outre-mer, les directions régionales prennent la forme de directions interrégionales secondées par des services régionaux.

Les effectifs en chiffres

5 040 AGENTS

**DONT 3 900 RÉPARTIS DANS
LES 15 DIRECTIONS RÉGIONALES**

RÉPARTITION
DE L'EFFECTIF
TOTAL
PAR GRADE



52,5%

DE L'EFFECTIF A
MOINS DE 50 ANS

56%

DE FEMMES
DANS L'EFFECTIF TOTAL



41,5%

DES CADRES SONT
DES FEMMES

L'organigramme de la direction générale

(au 1^{er} avril 2023)

41

LES MOYENS ET L'ORGANISATION DE L'INSEE



LIONEL JANIN
DIRECTEUR DE CABINET



JEAN-LUC TAVERNIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL



PASCAL RIVIÈRE
CHEF DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

Le secrétariat général



KARINE BERGER
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

ADRIEN FRIEZ
Chef de l'unité
coordination
des activités
transversales

PATRICK REDOR
Chef de l'unité
affaires juridiques et
contentieuses

**NICOLAS
VANNIEUWENHUYZE**
Chef du
département des
affaires financières

**JEAN-CHRISTOPHE
FANOUILLET**
Chef du
département cadre
de vie et conditions
de travail

**EN INSTANCE
D'AFFECTATION**
Chef/cheffe
du département
des ressources
humaines

Les directions



**JEAN-SEVERIN
LAIR**
DIRECTEUR
DU SYSTÈME
D'INFORMATION



**SYLVAIN
MOREAU**
DIRECTEUR
DES STATISTIQUES
D'ENTREPRISES



**CHRISTEL
COLIN**
DIRECTRICE
DES STATISTIQUES
DÉMOGRAPHIQUES
ET SOCIALES



**NICOLAS
CARNOT**
DIRECTEUR
DES ÉTUDES
ET SYNTHÈSES
ÉCONOMIQUES



**ALAIN
BAYET**
DIRECTEUR
DE LA DIFFUSION
ET DE L'ACTION
RÉGIONALE



**SYLVIE
LAGARDE**
DIRECTRICE DE LA
MÉTHODOLOGIE ET
DE LA COORDINATION
STATISTIQUE ET
INTERNATIONALE

CHANTAL VILLETTE
Cheffe
du département
production
et infrastructure
informatiques

AXELLE CHAUVET
Cheffe
du département
développement
du système
d'information

LOÏC MIDY
Chef de l'unité
innovation
et stratégie
du système
d'information

MARIE LECLAIR
Cheffe
du département
répertoires,
infrastructures
et statistiques
structurelles

ALAIN JACQUOT
Chef du
département
statistiques de
court terme

CHRISTINE CHAMBAZ
Cheffe du
département
synthèses
sectorielles

SYLVIE LE MINEZ
Cheffe de l'unité
des études
démographiques
et sociales

VLADIMIR PASSERON
Chef du
département de
l'emploi et des
revenus d'activité

VALÉRIE ALBOUY
Cheffe
du département
des ressources
et des conditions
de vie des ménages

MURIEL BARLET
Cheffe
du département
de la démographie

AURÉLIEN DAUBAIRE
Chef du
département
des prix à la
consommation et
enquêtes ménages

JULIEN POUGET
Chef
du département de
la conjoncture

PAULINE GIVORD
Cheffe
du département
des études
économiques

GUILAUME HOURIEZ
Chef
du département
des comptes
nationaux

**FRANÇOIS
GUILLAUMAT-TAILLIET**
Chef du secrétariat
du Conseil national
de l'information
statistique

**HÉLÈNE
ERKEL-ROUSSE**
Cheffe de l'unité
ressources
documentaires et
archivage

CHRISTINE LAGARENNE
Cheffe
du département
de l'offre éditoriale

MICHEL DUÉE
Chef
du département de
l'action régionale

CÉLINE ROUQUETTE
Cheffe
du département
communication
et services
aux publics

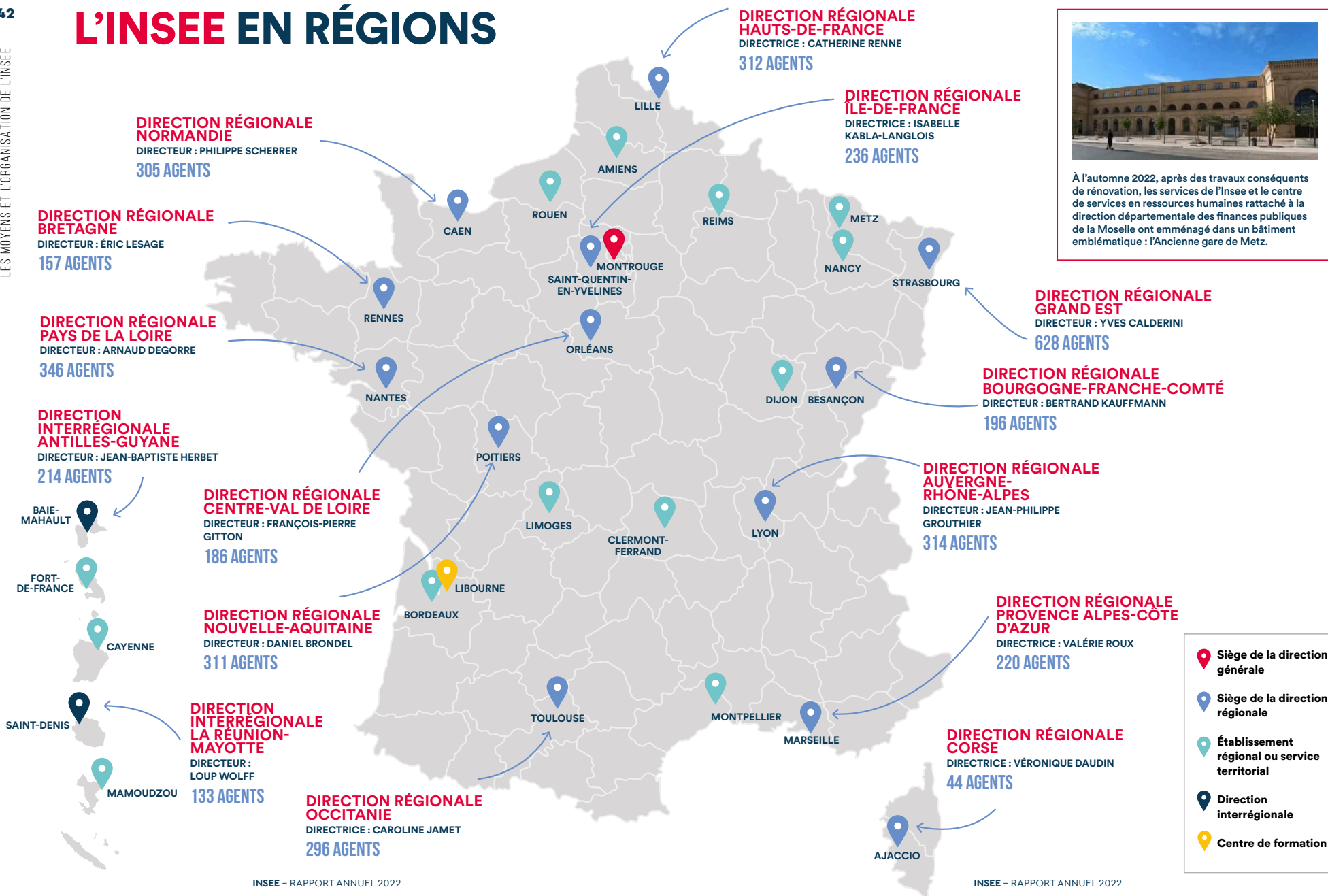
PATRICK SILLARD
Chef
du département
méthodes
statistiques

MYLÈNE CHALEIX
Cheffe de l'unité
qualité

JEAN-PIERRE CLING
Chef du
département
coordination
statistique et
internationale

ROMAIN LESUR
Chef de l'unité
SSP Lab

L'INSEE EN RÉGIONS



- Siège de la direction générale
- Siège de la direction régionale
- Établissement régional ou service territorial
- Direction interrégionale
- Centre de formation

TRAVAILLER À L'INSEE

Pour une gestion des ressources sobre et performante

Insee Vert

L'Insee a engagé en 2020 la réflexion sur les meilleurs moyens de maîtriser son impact environnemental. En 2022, dans le cadre du dispositif gouvernemental « Services Publics Écoresponsables » et de la démarche « Bercy Vert » du Ministère, il a lancé son projet de transformation en matière d'empreinte environnementale : le plan Insee vert. Celui-ci établit des orientations stratégiques et encourage des initiatives locales.

Concrètement, au moins un référent a été nommé au sein de chaque direction régionale pour promouvoir et coordonner les initiatives internes locales. Des mesures de sobriété liées aux bâtiments ont ainsi été appliquées : température maximale de 19 degrés, l'hiver ou remplacement progressif des ampoules à incandescence par des LED dans les Hauts-de-France. Ont également été lancées des actions sur les déplacements : expérimentation de la location de véhicules électriques pour les enquêteurs ; covoiturage et usage du vélo encouragés en

L'institut a produit son Bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de quantifier les différentes sources et préparer un plan de transition carbone. Les actions envisagées dans ce dernier permettraient de réduire de 17 % les GES émis d'ici 2025, évalués aujourd'hui à 15 400 tCO₂eq (tonnes équivalent CO₂), soit 2,9 t par agent.

Occitanie ou en Bourgogne-Franche-Comté avec l'installation d'abris pour vélos près des bâtiments. Des actions de sensibilisation à l'impact écologique du numérique, des e-mails notamment, au tri sélectif et à d'autres gestes du quotidien ont aussi été menées.

L'opération Edifice

Le grand chantier, appelé Edifice en interne (Évolution vers des datacenters de l'infrastructure informatique centralisée), est une opération d'envergure lancée en 2019 qui s'est finalisée fin 2022 par la migration des outils d'infrastructures. « Déménager » les applications de l'Insee stockées à Metz vers deux *datacenters* de l'État a nécessité d'importantes opérations telles que la conception d'une architecture, la construction de l'infrastructure cible ou la création du plan de migration. Cette nouvelle bi-localisation garantit un haut niveau de sécurité et de continuité de l'activité.

Des outils pour s'adapter aux nouvelles méthodes de travail

L'Insee accompagne ses agents dans l'appropriation des nouvelles méthodes de travail liées aux évolutions de la société comme le développement du télétravail ou les transformations numériques. Partage de bonnes pratiques, sensibilisation des encadrants, parcours de formation, ateliers, outils collaboratifs sont autant de mis à disposition des agents en 2022, en collaboration avec la Direction interministérielle de la transformation publique.

Les métiers

L'Insee fait appel à des compétences variées qui couvrent les domaines statistiques suivants :



- **la production statistique :** méthodologie, conception et gestion d'opérations statistiques.



- **les analyses et études statistiques :** études statistiques nationales, synthèses économiques et analyses conjoncturelles.



- **l'action régionale, les relations avec les publics et la coordination :** missions de conseil-expertise auprès des acteurs publics en région, diffusion des publications et données, réponses aux utilisateurs, coordination de la statistique publique.



- **l'informatique :** développement et production informatique, pilotage et développement du système d'information et de la cybersécurité de l'institut.



- **les fonctions support :** gestion de la documentation et/ou de l'archivage; gestion des ressources humaines; gestion financière; expertise de domaine (droit, communication, achat public, prévention); secrétariat et assistance de gestion; ou encore soutien logistique.



- **la collecte :** l'Insee s'appuie sur un réseau d'enquêteurs spécialisés, qu'il s'agisse d'enquêtes auprès des ménages ou d'entreprises.



La mise en place d'une démarche DevOps

DévOps tire son origine d'une volonté de mieux collaborer entre le développement et la production informatique, pour casser le « mur de l'incompréhension » qui pouvait les séparer. La Direction du système d'information, travaillant à rester à l'état de l'art, déploie cette démarche depuis 2022. Les fondamentaux : une meilleure réactivité face aux demandes, une diminution de la charge de gestion informatique totale dédiée aux applications et un recentrage autour du « besoin utilisateur ».

Les concours, les écoles et le centre de formation

Les concours

L'Insee recrute essentiellement ses agents par voie de concours. 18 concours internes ou externes couvrant 5 grades permettent d'intégrer l'Insee : enquêteur ; adjoint administratif principal ; contrôleur ; attaché statisticien ; administrateur.

Le centre de formation de l'Insee

Créé le 1^{er} février 1996 à Libourne en Gironde, le Cefil est le centre de formation de l'Insee. Il a pour mission essentielle la conception et la dispense de formations initiales des adjoints administratifs, des contrôleurs et des enquêteurs arrivant à l'Insee ou promus dans un nouveau corps. Il se charge également de l'élaboration de formations à distance, de l'accueil d'une classe préparatoire intégrée (classe prépa Talents) au concours externe de contrôleur, de l'organisation et l'accueil de réunions et séminaires nationaux ou internationaux.

Le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (Genes)

L'Insee assure la tutelle technique du Genes, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche rattaché au ministère chargé de l'Économie.

Il regroupe quatre entités :

- l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaé), qui forme les administrateurs du service statistique public et des statisticiens-économistes pour le secteur privé ;
- l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensaï), qui forme les attachés du service statistique public et des cadres d'ingénierie statistique, de traitement de l'information et d'économie générale pour le secteur privé ;
- le Centre d'études des programmes économiques (Cepe), qui est un centre de formation continue, travaillant tant pour le secteur public que pour le secteur privé ;
- le Centre de recherche en économie et statistique (Crest).

La formation continue

Afin de favoriser la construction de parcours professionnels diversifiés et constructifs, les ressources humaines de l'Insee proposent aux agents publics des droits renforcés à la formation et un accompagnement individualisé.

Chiffres clés 2022

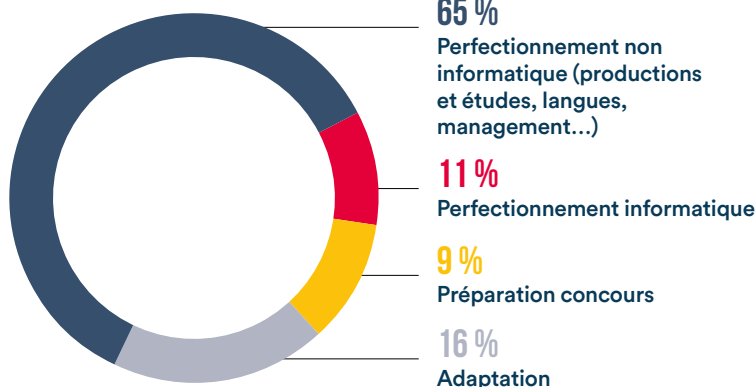
83%

DES AGENTS ONT PARTICIPÉ À AU MOINS UNE FORMATION

CHAQUE AGENT A SUIVI EN MOYENNE

6,4 JOURS DE FORMATION

RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATIONS PAR TYPE





La version numérique de ce document est conforme aux normes d'accessibilité PDF/UA (ISO 14289-1), WCAG 2.1 niveau AA et RGAA 4.1 à l'exception des critères sur les couleurs. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.

Version e-accessible par DocAcess

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

Conception éditoriale et rédaction en chef : Carine Isambert

Rédaction : Carine Isambert et Valentine Fryson

Conception graphique et maquette : Citizen Press

Crédits photos : p. 5 : Olivier Corsan/Le Parisien – Aujourd'hui en France ; p. 11 : François-Xavier Driant ; p. 12 : Mariam Mouzoul ; p. 35 : Elijus Kniezauskas ; p. 41 : Jean-Marc Detienne ; p. 43 : Jean-François Mestre ; Getty images ; Adobe Stock ; Insee.

Remerciements

Pour leur « regard extérieur » à : Emanuele Baldacci, David Bounie, Marie-Charlotte Devin et Denis Martin.

Pour leur témoignage à : Pierre Bischoff (Eurostat) et Jean-William Angel, Séverine Arnault, Pierre Bayart, Sylvain Comte, Flore Cornuet, Yaëlle Hauseux, Clotilde Sarron (Insee).

Imprimé en juin 2023

Imprimeur : DupliPrint

Editeur : Insee – 88, avenue Verdier – CS 70058 – 92541 Montrouge cedex

ISSN : 2804-5483

ISBN : 978-2-11-162392-7

Dépôt légal : juin 2023





RAPPORT ANNUEL 2022